

COMPTE RENDU DU BUREAU 13 MARS 2024

1. Validation du compte-rendu du Bureau du 14 février 2024.

- Le compte rendu est validé.

2. Proposition d'intégrer Monsieur Laurent BOUVET dans le collège des personnes qualifiées.

Depuis plusieurs années, Monsieur Laurent BOUVET est invité à participer aux travaux du CDD. Compte tenu de ses contributions dans les groupes de travail, ses envois réguliers de documentations pertinentes aux membres et à l'administration, de ses présences aux colloques et Assemblées Plénières, le Bureau a souhaité qu'il intègre le Collège de personnes qualifiées. Ce collège a été créé en 2020 lors du renouvellement de l'Assemblée des membres du Conseil de Développement. Il accueille les personnes qui, grâce à leurs qualités, leur expérience et expertise, apportent une valeur ajoutée aux travaux du CDD. L'ensemble du Bureau approuve cette décision. Il sera proposé prochainement à Monsieur BOUVET d'intégrer ce collège.

3. Réponses aux questions de Monsieur Stéphane AMOUR, Président du GADSECA.

A l'occasion d'une réunion transversale des groupes de travail, Monsieur Stéphane AMOUR, Président du GADSECA a posé diverses questions portant sur le fonctionnement et le règlement intérieur à l'intention des membres du Bureau. Il a également posé des questions par mail aux Vice-Présidents du CDD. Un courrier lui sera adressé avec les réponses adéquates. Dans l'intervalle, une demande lui sera faite pour qu'il rappelle et précise l'organisme qu'il représente au CDD et le sens de toutes ses interrogations.

Il est à noter que Monsieur Alain JUNCKEL, Vice-Président en charge de la mobilité a entamé une réécriture du règlement intérieur. Celui-ci datait de 2017. L'objectif est de l'ajuster en vue d'une prochaine Assemblée Plénière, et après le séminaire sur le CDD 2.0.

4. Feuille de route et méthode : présentation des notes d'opportunité sur les auto-saisines et mise en œuvre.

La feuille de route du CDD est dense. Il y a les actions sur lesquelles le CDD est déjà engagé (CASA2040, PAT, CASadapt...) et 5 projets d'autosaisine :

- Biodiversité et pollinisation. (Note d'opportunité jointe).
- Loi Zéro Artificialisation Nette (note d'opportunité jointe).
- Tourisme sur le territoire de la CASA à l'horizon 2050.

- Engagement du territoire pour la décarbonation.
- Gestion des déchets : la mise en œuvre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC). (Note d'opportunité jointe).

Les notes d'opportunité sur les projets d'autosaisine ont été rédigées. Elles seront transmises aux membres du CDD. Cela leur permettra de se positionner sur les thèmes.

- La prochaine réunion concernera la gestion des déchets avec la présentation par les services de la CASA et d'UNIVALOM de l'état des lieux de la mise en œuvre de la Loi AGEC.
- La réunion suivante sera consacrée à la présentation de l'étude ADEME sur les scénarios pour imaginer le tourisme côtier en 2050. Les auteurs de l'étude proposent de venir la présenter.
- En ce qui concerne la Loi ZAN, il faudra attendre le retour du diagnostic territorial par les services de la CASA.
- Pour la pollinisation et la biodiversité, une demande au service compétent a été faite pour bénéficier d'une présentation sur les actions menées par la CASA.

5. Présentation du DOB (sous réserve).

La présentation du DOB sera faite lors du prochain Bureau.

6. Séminaire sur le CDD et Colloque 2024.

- Le CDD de la CASA a accepté de participer au Forum 2024 sur les risques, organisé par le C2D d'Antibes. L'idée est de participer au financement et d'intervenir à une table ronde. Une réunion préparatoire sera organisée sous peu.
- Le séminaire du CDD devrait se tenir à la CASA un samedi matin. Une date doit être fixée.

7. Questions diverses

- Monsieur Stéphane NEDONSEL, représentant de l'Association "les Shifters", a informé le Président du CDD et les Vice-Présidents de la tenue du sommet virtuel de la mobilité durable du 18 au 29 mars 2024, dont le contenu peut fortement inspirer les territoires.

Pour info, "l'APCC et l'ADEME ont choisi d'unir leurs forces afin de permettre à un nombre croissant d'organisations de s'engager dans des actions en faveur de la décarbonation des mobilités."

Ainsi, en tant que membre de l'association les Shifters, Monsieur NEDONSEL propose d'animer un atelier sur la décarbonation permettant d'accompagner les collectivités dans leur démarche afin de mettre en place "un processus d'amélioration continue de leur BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre) "...

Cette communication sera relayée à la Direction Générale Adjointe en charge de ces thématiques.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.